

L'ÉCHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI.

Montréal (Bas-Canada), 16 Mai 1864.

No. 10.

SOMMAIRE.—Chronique.—Cercle Littéraire : compte-rendu de ses travaux, par M. U. E. Archambault, le Président.—La Vertu, base des sociétés humaines, par B. L.—Le Commerce dans les rues de Londres.—L'Arbre de Mai au Canada.—Défense héroïque du fort du Verchères ; nouvelle historique, lue au Cabinet de Lecture Paroissial, le 26 avril 1864 par M. Ambroise Choquet, Etudiant en Droit.—Partie et Revanche, par A. Lignières.—Variétés.

CHRONIQUE.

Le Concert, au profit du Cabinet de Lecture Paroissial, dont il a été parlé dans notre dernier numéro, doit avoir lieu le 19 du courant, dans la grande salle de l'Institut des Artisans. La partie vocale a été confiée à Melle. de Angelis et à MM. Ducharme, Lefebvre, Legendre, Trottier, Boucher et L. Maillet ; la partie instrumentale à MM. Smith, Gauthier, Baricelli, Lavallée et Sancer. Ces noms promettent beaucoup. Aussi, engageons-nous fortement tous les amis de l'institution à se procurer au plus tôt des billets d'entrée.

Le Parlement a repris ses séances le trois de mai.

Nous avons reçu le premier numéro du journal "*Le Nord*," publié à Ste. Scholastique. La fondation de cette feuille est un signe de prospérité pour le district de Terrebonne. Nous félicitons les propriétaires et rédacteurs pour leur dévouement, car nous savons que le journalisme n'est pas un moyen de faire fortune, mais qu'il est un aide puissant pour le bien, quand il est entre des mains honnêtes. Nous espérons que ce journal ne déviara jamais de la ligne de conduite qu'il s'est tracé et qu'il accomplira sa mission avec honneur pour le

plus grand bien non seulement du district dont il est l'organe, mais du pays tout entier.

Il paraît que des agents fédéraux continuent toujours à recruter des soldats parmi nous. Sous prétexte d'engager des hommes pour différents travaux à faire au delà des lignes, ils attirent dans les Etats du Nord, une foule de gens qui croient pouvoir gagner leur vie plus aisément en s'expatriant ainsi ; mais, à peine ces pauvres dupes sont-elles hors de leur pays qu'elles sont forcément enrôlées dans l'armée américaine ou abandonnées sans ressources sur la voie publique. Ce qui est bien triste à dire, mais ce qui est pourtant vrai, c'est que plusieurs canadiens même font cet ignoble trafic et vendent aux autorités yankees le sang de leurs frères. Quand donc ces déplorables menées cesseront-elles ? N'y a-t-il aucun moyen de les réprimer ? Le bon sens, dira-t-on, devrait mettre un terme à ces odieuses machinations ; les canadiens devraient considérer que leur pays est assez riche pour les retenir ; ils devraient profiter des exemples de leurs concitoyens malheureux et trompés. Tout cela est vrai ; mais, le mal s'étend et il faut un autre remède que des avis ; il faut une loi plus stricte, plus sévère, dont la sanction effraie ; il faut que ceux qui sont ainsi entraînés par des américains aient des garanties solides qu'ils ne seront point trompés. Exigeons donc des cautionnements de ceux qui veulent faire émigrer nos compatriotes aux Etats-Unis, et punissons avec une extrême sévérité tout ceux qui transgresseront la loi ou ne voudront pas se conformer à nos justes exigences. L'Etat doit une